

Service	<u>Immatriculer un véhicule neuf à titre de propriété : Programme en ligne des concessionnaires</u> (Nouveau : janvier 2014)
Description	<ul style="list-style-type: none"> • Un concessionnaire en ligne immatricule un véhicule neuf acheté.
Coût	Voir Tableau de frais-Véhicules à moteur
Documents requis	<ul style="list-style-type: none"> • Une description du véhicule neuf (DVN) est toujours exigée pour les nouveaux véhicules fabriqués au Canada. • Une preuve d'assurance valide, s'il y a lieu • Un contrat de vente
Comment	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifiez si le client a une preuve d'assurance valide. • Confirmez le type de plaque que le client souhaite apposer sur son véhicule (s'il souhaite avoir des plaques personnalisées, pour anciens combattants, saisonnières, de pompiers ou d'indicatif d'appel pour son véhicule neuf, la transaction doit être effectuée au centre SNB le plus proche). • Prenez la prochaine plaque de votre inventaire et inscrivez le numéro de plaque sur la description du véhicule neuf. • Ouvrez Services d'immatriculation pour les concessionnaires automobile. • Cliquez sur Immatriculer un véhicule neuf. • Saisissez le NIV du véhicule neuf : l'année, la marque et le modèle seront automatiquement affichés selon le NIV. • Sélectionnez le type de carrosserie. • Sous Renseignements supplémentaires sur le véhicule, remplissez tous les champs obligatoires. • Sous Renseignements sur l'immatriculation, saisissez la classe d'immatriculation, la sous-classe d'immatriculation (s'applique seulement aux remorques), le type de plaque, le numéro de plaque et la durée de validité. • Sous Information sur le propriétaire, sélectionnez « Propriété » pour le type de possession. • Faites une recherche pour un client en saisissant l'ID client et la date de naissance ou le n° de permis de conduire et la date de naissance. • Une fois que tous les propriétaires ont été ajoutés, cliquez sur la liste déroulante pour chaque propriétaire et sélectionnez le type de possession pertinent (propriétaire ou conducteur). • Cliquez sur le bouton REVOIR LA COMMANDE. • RÉINITIALISER- Toute l'information du véhicule devra être entrée à nouveau. • ANNULATION- ceci annulera la transaction et vous ramènera à la

	<p>page d'accueil.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cliquez sur TRAITEMENT DE LA COMMANDE. • ANNULATION- ceci annulera la transaction et vous ramènera à la page d'accueil. • Vous verrez au bas de la page : « Vehicle Registration was successfully completed. » • Cliquez sur IMPRESSION PERMIS PROVISOIRE. • Vous aurez l'option de OPEN, SAVE ou CANCEL. Choisissez OPEN, puis imprimez le Permis d'immatriculation temporaire et le certificat d'immatriculation. Vous pouvez réimprimer le Permis de certificat temporaire et le Certificat d'immatriculation pour vos filières avant de retourner à la page d'accueil. • Cliquez sur le lien accueil au haut de la page pour retourner à la page d'accueil et enregistrer un autre véhicule. • Demander au client (s'il est le propriétaire immatriculé) de signer le certificat d'immatriculation qui a été délivré et remettez-le-lui.
Le client reçoit	<ul style="list-style-type: none"> • Des plaques • Un permis d'immatriculation temporaire • Un certificat d'immatriculation sur lequel est inscrit le terme « Temporaire »